

Notes d'hydronymie wallonne 3^e série

Les notes qu'on va lire ont été rédigées en marge de la composition du Dictionnaire des noms de rivières de Wallonie dont il a été question ici-même (cf. *BTD*, 78 [2006], 363-386). Elles sont la suite des 1^{re} et 2^e séries, parues respectivement aux t. 79 (2007), pp. 125-149 et 80 (2008), pp. 259-275. On y a joint cette fois, dans un article séparé, quatre notes relatives à des cours d'eau des cantons de l'Est, dont les noms sont d'ailleurs d'origine très diverse.

1. *Biesme, Bienne* et la double accentuation pré-romane

Les données sont assez connues pour qu'il suffise ici de les énoncer succinctement. Rappelons qu'il s'agit d'affluents de droite de la Sambre, qui par conséquent constituent un système onomastique circonscrit à l'Entre-Sambre-et-Meuse (à cheval sur les provinces de Hainaut et de Namur), même si le type d'où ces noms procèdent (*Bebrona* > *Beverna*), et qui fait, comme on sait, référence à la présence de colonies de castors, est commun à tout le domaine gallo-roman septentrional. Cette homonymie parfaite, fixée sur la forme moderne *Biesme*, fait penser que les divers noms, dans la mesure où ils se sont conservés, ont réagi les uns sur les autres au cours des temps pour aboutir, jusque dans l'orthographe, à l'uniformité actuelle. Toutefois, *Bienne* (-lez-Happart), auj. dans l'entité de Lobbes et située peu au nord de la Sambre, fait exception avec sa finale *-enne*. On voudrait seulement proposer ici une explication à cette anomalie apparente et, à travers celle-ci, faire peut-être entrevoir un débris d'une ancienne structure onomastique.

L'ensemble de l'évolution accomplie depuis le Moyen Âge – hormis l'étymologie des noms, toute donnée manque pour

l'Antiquité — est en effet dominé par un phénomène général : de manière à reconnaître les diverses vallées concernées s'est opérée avec le temps une répartition ou une différenciation des homonymes, entraînant rupture partielle des couples hydronyme/toponyme. La situation se présente aujourd'hui comme suit, décrite d'Est en Ouest ⁽¹⁾ :

- 1° la rivière appelée dans le Haut Moyen Âge *Bebrona* et qui, débouchant dans la Sambre à Auvelais (Na), arrose Fosses-la-Ville à laquelle elle avait donné son nom d'après un texte du X^e siècle relatif à la fondation de saint Feuillen, souvent cité et intéressant à divers titres : «in uilla quae ex nomine fluminis decurrentis nuncupatur *Bebrona*; ... in loco ... nominato alio nomine *Fossa*»; par un renversement significatif, c'est Fosses qui aujourd'hui donne son nom de *ruisseau de Fosse* à la rivière;
- 2° la *Biesme* qui débouche dans la Sambre en amont d'Oignies près d'Aiseau (Ht, Ch) et formée à *Biesme* (Na) de deux ruisseaux dont l'un naît près de Mettet (id.); ancienne propriété de l'abbaye Saint-Géréon à Cologne, et dite *la Colonaise* — un trait de différenciation parmi d'autres —, *Biesme* est connue par une tradition très ancienne; ainsi dans la *Vita S. Dagoberti* (*MGH, Scr. merou.*, II, p. 519) : in pago Lomacensi (= pagus de Lomme) ... in uilla quae dicitur *Beuerna*; cf. en 1212 «*Beuena* quae Colonensis dicitur»;
- 3° l'actuel *ruisseau d'Acoz*, qui débouche à Châtelet, appelé autrefois *Beuerna* > *Biesme*, à en juger par divers témoignages, dont les l.-d. *a vobième* à Acoz (Ht, Ch), «rue de *Biesme*» et «place d'*Outrebiesme*» à Châtelet ⁽²⁾; sur l'une des branches naissantes du rs. d'Acoz, aujourd'hui le *ruisseau d'Hanzinne*, s'élève la ferme de *Bévernelle* ou *Bivernelle*; de ces témoignages il est permis de conclure que la rivière d'Acoz portait autrefois, comme ses voisines, le nom de *Biesme*, l'une

⁽¹⁾ L'exposé le plus clair des données reste celui du chan. C.G. ROLAND, *Topon. namur.* (1899-1900), pp. 100 et s.

⁽²⁾ Le nom de *Biesme* figure encore dans la première moitié du XIX^e s. chez VANDER MAELEN, lequel connaît toutefois le nom d'*Acoz* : voir le *Dict. géogr. de la prov. de Ht* (Bruxelles, 1833), s. v. *Châtelet*, p. 117 : «la Sambre reçoit à Châtelet la rivière de *Biesmes* ou de Châtelet».

de ses branches, considérée comme affluent, celui de «petite Biesme»;

4° la *Biesmelle*, autrefois aussi (*rivière de*) *Biesme* ou *Biesme-l'Eau*, affl. à Thuin (Ht), arrosant *Biesme-sous-Thuin* (Ht, Th) où se réunissent ses deux ruisseaux constitutifs : XII^e s. *Beverna*; 1610 «l'eau de *Bienne*»⁽³⁾; l'emploi du diminutif *Biesmelle* a permis de distinguer cours d'eau et localité; en somme, sur la section de la Sambre située entre Thuin et Auvelais, tous les affluents notables de la rive droite de la Sambre ont porté dans un passé plus ou moins éloigné le nom de *Biesme* à une exception près, celle de l'Eau d'*Heure* dont le nom pré-celtique s'est maintenu en raison, sans doute, de l'importance relative de son cours : homonymie remarquable si l'on songe à la diversité des noms auxquels a donné lieu la présence (peu amie de l'homme) des castors dans le paysage de l'ancienne Gaule du Nord : *Bebronne* à Andrimont [Lg, Ve], *Biévène* dans la région de Soignies [Ht], *Bièvre* à Gedinne [Na, Di], *Breuvanne* [Lx, Vi], etc.;

5° à ce groupe appartient encore, au témoignage des formes anciennes, le top. *Bienne* (-lez-Happart) [Ht, Th], cette fois au nord de la Sambre : 1165 *Bevena*, 1195 *Beverna*, 1642 *Bievene le Happart*⁽⁴⁾; sans être proprement traversée par un cours d'eau, cette localité est entourée de petits affluents de la Sambre, parmi lesquels le Grignard, formant un site propre à attirer des colonies de castors dans un lointain passé; cette situation, hors de tout cours d'eau éponyme connu, jointe à la forme divergente du nom, appelle une explication.

On propose de la chercher dans la double accentuation qui, dans le latin parlé en Gaule, a opposé, dans des noms identiques, des formes à accent latin (où une syllabe pénultième longue portait le ton, devenu accent d'intensité) à des formes où l'accent est indifférent à la quantité de la pénultième et où, par suite, on peut avoir des proparoxytons à pénultième longue. L'exemple classique est celui de l'ethnonyme du centre de la Gaule qui, accentué à la latine, *Bitu-rîges*, est devenu le *Berry*, et accentué à

⁽³⁾ C. HENNUY, *Topogr. de ... Thuillies* (Charleroi, 1974), p. 37.

⁽⁴⁾ A. VINCENT, *Noms de lieux de la Belgique* (Bruxelles, 1927), §40, p. 30.

la gauloise *Bitu-rīges*, est devenu au Bas-Empire celui du chef-lieu *Bourges*. Quelles que soient les raisons profondes — très discutées — de cette dualité, elle trahit en tout cas la coexistence d'habitudes articulatoires au sein d'une société mixte dont les classes modestes sont demeurées longtemps bilingues. Elle a laissé dans l'hydronymie des traces bien connues : il suffit de rappeler le cas d'*Áxona* (l'Aisne champenoise, l'Aisne ardennaise affl. de l'Ourthe, etc.), qui, accentué sur la pénultième, a donné l'*Essonne* de la Région parisienne (et le top. *Essonnes*, auj. ch.-lieu de département), ou encore celui de *Mātrona* (la Marne affl. de la Seine et aussi notre anc. *Marne*, *Amarne*, aujourd'hui le ruisseau d'Ocquier [Lg, Huy]), opposée à une forme *Mātrón(n)a* > la *Meyronne* du Var, la *Mayronnes* de l'Aude, etc.

Les cas de dualité d'accent attachée à un même ensemble géographique, comme dans *Bourges* ~ *Berry*, sont rares. Sans doute, dans la plupart d'entre eux, la quasi-homonymie aura-t-elle été éliminée, et les formes qui subsistent ressortissent tantôt d'un type, tantôt de l'autre; ou encore les localités doivent leur nom à la rivière, comme c'est le cas pour *Amas* dép. d'Ocquier : cf. 896 (cop. XIII^e s.) «in fluuio marne ... in uilla ... *Amarne*». Celui de *Vierre* (affl. dr. de la Semois) et des toponymes (Grand-) et (Petit-)voir (Lx, Ne) oppose pourtant de la même manière un paroxyton (**Vig-ér-ra*), réservé à la rivière (d'où sans doute le féminin), à un proparoxyton de type **Vég-ero-* (vel *simile*), lequel d'ailleurs ne contredit pas les règles de l'accent latin.

Quoi qu'il en soit, l'opposition *Biemme* ~ *Bienne* semble pouvoir tenir à une pareille différence d'accent : *Biemme* [byem] représentant *Béuerna* (type indigène), et *Bienne* [byen] *Bevérna* (type latin); le traitement labial du premier serait issu du groupe [vn] induit par la chute de la syllabe posttonique : *Bév(er)na* > *Biemme* comme *cárp(i)nu(m)* > fr. *charme*, *fēm(i)na(m)* > *femme*, w. *feume*, *fème*; etc. Il est difficile de dire si les deux types ont coexisté, p. ex. pour distinguer cours d'eau et habitat, et si p. ex. les formes *Bevena*, *Bievène* qui désignent des habitats, et paraissent proparoxytones, sont à cet égard significatives, car l'opposition *Vierre* ~ -voir peut être d'un autre ordre; et d'autre

part à Bienne-lez-Happart un type hydronymique *Bievre* (cf. les nombreuses *Bièvre* de France) paraît avoir coexisté avec celui qui a prévalu, à moins qu'il ne s'agisse d'une forme savante : XIV^e s. «*Bievre* et Hapart» à côté de XV^e s. «*Bievene* le Hapart». Si donc un principe sémantique a autrefois commandé la répartition, celle-ci s'est à peu près complètement abolie et une confusion s'est installée, avant de faire place à une nouvelle répartition, obtenue par d'autres moyens onomastiques.

2. Le nom de la *Dendre*

Cet affluent dr. de l'Escaut à Dendermonde (Termonde) [OV], formé à Ath de deux branches principales et qui draine une notable partie du Hainaut occidental, porte un nom irritant. Son étymologie se dérobe au moment même où on croit la saisir : tel rapprochement qui semblerait appelé par la forme ne convient pas pour le sens et vice-versa. Mais en même temps son aspect général, sa finale *-re* évoquent le celtique ancien, ou du moins une phase évoluée de l'indo-européen occidental.

Les vieilles formes conduisent à un original *Tenera*, dont la finale peut recouvrir le suffixe *-(a)ra* des c. d'eau (cf. en Hainaut même *Angré*, *Sambre*, *Solre*, etc.) – suffixe qui n'est lui-même qu'une variante vocalique des nombreuses formations i.-e. en **-ro-*, au féminin **-rā-*. Le *Toponymisch woordenboek* de Gysseling (1960) donne e. a. : 896 *Thenra*; 941 *Thenra*; 966 *Tenera*; XI^e s. *Thenera*; 1164 *Tenerah* (*sic*); 1214 *Teneram* (acc.). On sait que la forme flamande *Dender*, où *T-* est passé régulièrement à *D-*, s'est imposée avec un minimum d'adaptation dans la nomenclature francophone officielle, comme c'est aussi le cas pour la *Gette* ou la *Dyle*. La forme romane *Tenre* a toutefois survécu dans la micro-toponymie locale : ainsi à Lessines, où la *Vieille Tenre* a désigné longtemps celui des deux bras de la Dendre qui baignait la partie orientale de l'enceinte, et surtout à Ath, avec le «moulin de *Tenre*», encore existant non loin du centre vers 1930, et auj. le «chemin de *Tenre*» (vers Rebaix), qui s'oppose à la «rue de *Dendre*» (au centre). – Les quelques localités tirant leur nom de la rivière ne permettent pas de remonter plus

haut, et ne font que confirmer le prototype cité ci-dessus, ainsi pour Dendermonde/Termonde : 1088 *Thenremonde*, 1187 *Tenremont*; et ainsi de suite pour Denderleeuw, etc.

Le nom n'étant manifestement pas germanique, on en a rapproché depuis longtemps celui de la rivière semi-alpestre *Tanaro* du Piémont (et non d'Émilie comme on l'enseigne parfois), affluent dr. du Pô près de Valenza, et dont la forme antique *Tanarus*, attestée depuis Pline l'Ancien, peut appartenir à cette frange «péri-celtique» qu'on peut appeler celto-ligure, ce long cours d'eau prenant sa source sur le versant septentrional des Alpes Maritimes. Les deux formes, hainuyère-flamande et piémontaise, ne se recouvrent toutefois exactement que si, avec Carnoy, puis Gysseling (s. *Dender*), on restitue un prototype **Tanarā-*; la prosodie de *Tanarus* n'est pas connue avec précision, faute d'attestation dans un texte de poésie latine; du moins la prononciation moderne *Tánaro* garantit la quantité brève de la voyelle du suffixe.

Si les deux noms ne se recouvrent pas exactement, ils ont été créés indépendamment sur un modèle identique : *Tan-* peut être issu d'un degré réduit de *Ten-*, et la voyelle du suffixe n'est pas nécessairement *a*. Mais ce qui sépare les deux noms, c'est surtout le fait que *Tanarus* est aussi une épithète cultuelle d'une divinité non-romaine assimilée à Jupiter, objet d'une dédicace latine du milieu du II^e siècle trouvée à Chester (GB), soit au datif : *I(oui) O(ptimo) M(aximo) Tanaro*, etc. ⁽⁵⁾ Ce nom peut avoir échappé à la métathèse *n ... r > r ... n* qui aurait affecté le nom pan-celtique du «tonnerre» : gaul. *Tarani-*, *Taranu-*, nom d'un dieu cosmique devenu lui aussi épithète de Jupiter; vbret. *taran* glosant *tonitru*; vcorn. *toran* gl. *tonitruum*; viri. *torann* masc. et fém. ⁽⁶⁾; mais peut-être aussi faut-il renoncer à rattacher ce groupe à la rac. i.-e. *(s)ten- «retentir, faire du bruit, tonner» (lat. *tonāre*), et donc du groupe germ. de **þun(a)ra-* > vscand.

⁽⁵⁾ *Corpus inscr. lat.*, VII, 168 = DESSAU, *Inscr. lat. selectae*, II, 4622 = COLLINGWOOD-WRIGHT, *Rom. inscr. of Britain*, I (1965), 452.

⁽⁶⁾ Voir P. LAMBRECHTS, *Contrib. à l'étude des divinités celt.* (Bruges, 1942), p. 64, n. 1; J. VENDRYES, «Religion des Celtes», dans A. GRENIER, etc., *Religions de l'Eur. ancienne* (Paris, 1948), p. 264; J. DE VRIES, *Keltische Religionsgeschichte* (Stuttgart, 1961), pp. 63-64; P.-M. DUVAL, «Taranis», dans Y. BONNEFOY, *Dict. des mythologies et des religions ... du monde antique*, II (Paris, 1981).

(théonyme) *Dórr*, vha. *donar*, etc., ainsi qu'on tend à le faire aujourd'hui⁽⁷⁾; on verra plus loin comment expliquer en tout cas que le *Tanarus* de Chester soit resté plus proche du nom germanique du «tonnerre» que les mots du celtique classique qui viennent d'être cités. Cette association à Jupiter dans sa fonction souveraine (*optimus maximus*, litt. «très opulent et tout-puissant»), souvent représenté dans l'art gallo-romain muni du foudre et de symboles cosmiques, renforçait la conviction qu'on est en présence, avec le *Tanarus* de Chester comme avec le *Tanarus* celto-ligure, de variantes d'une même notion, là toute littérale, ici métaphorique, celle de «bruit», de «grondement» produit par un phénomène naturel. Aussi A. Carnoy n'avait-il pas hésité, dès 1927 et encore en 1948, à expliquer de même le nom de la Dendre comme «la grondante, la mugissante»⁽⁸⁾ et ce, malgré la protestation d'A. Meillet, qui refusait un pareil qualificatif pour une rivière de plaine telle que la Dendre, même sous une pluviosité qu'on peut imaginer plus intense au cours de la protohistoire⁽⁹⁾. Si donc ce qualificatif peut convenir au Tanaro cisalpin, à condition d'envisager son cours supérieur — les torrents alpins de type *Germanasca*, p. ex., évoquent la même image⁽¹⁰⁾ —, il est en effet exclu pour la Dendre.

On est donc face à un dilemme : ou bien on groupe l'épithète cultuelle *Tanarus* (a) avec l'hydronyme semi-alpin *Tanarus* (b) sous le concept général «grondement naturel, spéc. tonnerre» — quelle qu'en soit la parenté avec le groupe des autres noms associés au «Jupiter» celto-romain, *Taranis*, etc. —, et l'on doit alors, pour d'évidentes raisons sémantiques, en séparer le nom *Tenera* de la Dendre (c), — ou bien c'est cette dernière qu'on groupe avec le *Tanarus* italien, en considérant, plutôt que ses origines montagnardes, son long parcours de plaine, — et l'on doit en séparer le *Tanarus* jupitérien, car on voit mal quelle qualité commune peut réunir un dieu souverain, maître de la foudre

⁽⁷⁾ VENDRYES et succ., *Lex. étym. de l'irl. ancien*, T (1978), s. *torann*; X. DELAMARRE, *Dict. de la langue gaul.*² (Paris, 2003), s. *taranus*.

⁽⁸⁾ A. CARNOY, *Orig. des n. de communes*, etc., II (Louvain, 1948), s. *Dender*. — GYSSELING, en 1960, laissait le nom sans étymologie.

⁽⁹⁾ A. MEILLET, *BSL.*, 28 (1928), II, p. 177 (c. r.).

⁽¹⁰⁾ Cf. LOICQ, «Le nom des Germains dans l'Antiquité», dans *BTD*, 77 (2005), p. 195; 78 (2006), p. 393.

avec laquelle il est souvent représenté⁽¹¹⁾, et des rivières de plaine. Exprimé sous forme mathématique, ce dilemme revient soit à $a = b \neq c$, soit à $c = b \neq a$.

Des possibilités se présentent pour sortir d'embarras; elles privilégient la formule $c = b$, mais sans qu'on aît à séparer les deux homonymes parfaits que sont en apparence a et b . Le *Tanarus* de Chester (a), forme unique, serait une faute de graveur ou une métathèse «inverse» pour **Taranus* — auquel cas elle rejoindrait (sous forme de thème en *-o-*) le groupe *Taranis*, etc. : hypothèse envisagée par divers commentateurs de l'inscription⁽¹²⁾. Mais un quatrième terme ne paraît pas avoir été mis en cause à propos du nom de la Dendre, et pourtant n'est pas sans analogie avec celle-ci, tant géographique qu'onomastique : il s'agit de la *Tenarre*, petite rivière de la Bresse chalonnaise, affluent g. de la Saône peu au sud de Chalon (S.-et-L.). Comme tous les cours d'eau de la région, elle s'écoule nonchalamment, sans direction arrêtée, laissant derrière elle un chapelet de petits étangs qui subsistent aujourd'hui encore, et qui étaient très nombreux autrefois dans cette région d'effondrement glaciaire. En particulier dans sa section inférieure, la Tenarre forme avec ses affluents, dont le principal porte le nom significatif de *Noue*⁽¹³⁾, un véritable laciis qui s'écoule comme à regret dans la Saône⁽¹⁴⁾. Dans son parcours de plaine, le Tanaro d'Italie et, *mutatis mutandis*, la Dendre orientale offrent les mêmes caractéristiques. Tandis que le premier multiplie les sinuosités entre les environs de Mondovì et Alessandria⁽¹⁵⁾, se séparant parfois en

⁽¹¹⁾ LAMBRECHTS, ouv. cité (n. 6), pl. IX et sv.; F. BENOIT, *Art et dieux de la Gaule* (Paris-Grenoble, 1969), fig. 165, 168-170 et 176; P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*² (Paris, 1976), fig. 51.

⁽¹²⁾ E. a. LAMBRECHTS, ouv. cité (n. 2), p. 64, n. 1; J. DE VRIES, *Altgerm. Religionsgeschichte*², II (Berlin, 1957), p. 111; ID., *Keltische Religionsgesch.* (n. 6), p. 64; H. BIRKMAN, *Germanen u. Kelten bis zum Ausgang der röm. Zeit* (Vienne, 1970), p. 303, n. 684; 328-329; G. WEBSTER, *Celtic Religion in Roman Britain* (Totowa, N. J., 1987), pp. 55-56.

⁽¹³⁾ Ce nom, issu du lat. médiév. de Gaule *nauda* «terre, étendue marécageuse», est porté, écrivent DAUZAT et succ. (*Noms de rivières ...*, s. v.), par divers «ruisseaux dormants du Loiret [c.-à-d. la Sologne], de la Saône-et-Loire [c.-à-d. la Bresse], etc.».

⁽¹⁴⁾ Un géographe caractérise comme suit l'aspect hydrographique de la Bresse vers 1910 : «Si faible est la pente du terrain que les eaux incertaines coulent dans tous les sens, même du Sud au Nord» (P. JOUSSET, *La France*², II [1912/1924], p. 235).

deux bras, la rivière hainuyère, d'abord orientée S.-O.-N.-E., se divise pareillement entre Jurbise et Lens, puis vire vers le Nord-Ouest après un coude prononcé à hauteur de Cambron-Saint-Vincent; de cette paresse d'écoulement qui caractérise l'ensemble de ce bassin, il reste de nombreux étangs, parfois étendus, de Lens à Brugelette, parmi lesquels celui qui, aménagé, sert aujourd'hui de plan d'eau au parc de loisirs «Paradisio».

Le *Dictionnaire des noms de rivières* d'A. Dauzat déclare «obscur» le nom de la *Tenarre*. Il ne cite, il est vrai, ni forme ancienne, ni forme franco-provençale; mais la quasi-identité de *Tenarre* et de *Tenera* > *Tenre* saute aux yeux : les deux noms ne sont séparés que par l'accent, ce dont l'hydronymie gallo-romane offre des exemples bien connus, comme les *Aisne* de Champagne et d'Ardenne en regard de l'*Essonne* d'Île-de-France, la *Marne* et la *Maronne*; avec un suffixe *-ara* : l'*Oise* et l'*Isère*, etc.; on a étudié ici-même en 2007 le cas de (Grand-) et (Petit-)voir et de la *Vierre* dans l'Ardenne belge (avec des *Vierre*, *Vièrre* de France) [BTD, 79, 125 sv.].

Les traits géographiques communs à ces cours d'eau, et qui étaient, n'en doutons pas, bien plus accusés dans la protohistoire, conduisent à réexaminer la suggestion d'Alf. Holder qui, au début du XX^e siècle, rattachait le *Tanaro* cisalpin à une rac. **tan-* «ausstrecken»⁽¹⁶⁾, et à l'étendre aux noms de la Dendre et de la Tenarre bressane. Plus précisément, l'i.-e. avait une rac. **ten-* (lat. *tenēre*) susceptible d'être élargie (ou suffixée) par *-*d-* (lat. *tendere*), et dont le sens général est «tenir, tendre», mais aussi «étendre, étirer, allonger» (skr. 3^e pers. sg. *tanóti*, grec *tanúein*); en latin même, *tenēre* employé absolument peut avoir les sens de «persister, se maintenir immobile», et l'adj. *tener*, fém. *tenera*, — construit comme nos hydronymes —, montre comment cette notion a pu aboutir à celle de «souple, mou». On conçoit dès

⁽¹⁵⁾ Une branche naissante du Tanaro, le *Tanarello*, qui prend sa source près de la frontière française à plus de 2000 m. près du col du même nom, pourrait remettre en cause l'interprétation présentée ici, si l'on ne savait que la toponymie de la haute montagne est souvent récente et artificielle. L'Italie ne connaît d'ailleurs de torrent **Tanaro* ni dans les Alpes ni dans l'Apennin.

⁽¹⁶⁾ HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, II (1904), col. 1716-1717.

lors que cette racine ait servi çà et là, dans une phase archaïque du celtique continental, à désigner des rivières de plaine qui s'étirent, voire s'épandent en nappes plus ou moins marécageuses.

Sans doute, rien de ce que nous connaissons du gaulois ne vient appuyer cette hypothèse. En celtique insulaire, les mots qui se rapportent à la racine *ten- ont le sens de «durée, temps» (vir. *tan*, devenu préposition «lorsque»; cf. lat. *tempus*), ou développent seulement l'aspect «étirement, minceur, étroitesse» représenté aussi par lat. *tenuis*, germ. *dünn*, etc. : vir. *tana*, v gall. *teneu*, etc. (17). On voit cependant par l'emploi de *tan* dans des locutions brittoniques (18) que le celtique ancien n'a pas ignoré le sens spatial, non plus d'ailleurs que le latin (cf. la postposition *tenus*, «jusqu'à»).

Ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, on doute aujourd'hui de l'appartenance du groupe *Taranu-* à la rac. *(s)ten- «retentir, tonner», et donc à la famille de germ. **þunara-*. Le premier serait à rapprocher du vir. *toirm*, *tairm* «bruit, tumulte, vacarme», litt. «(bruit) perçant» (rac. *tor-* < i.-e. **terh₁-* «traverser, percer»); cf. les dérivés *tormaid* «il résonne», *tormán* «bruit confus», etc. (19) Le prototype **t^or-anu-* (*-*ani-*) à la base de *Taranu-*, *Taranis*, *torann*, etc., serait ainsi l'«éclair qui traverse (le ciel)» ou le «bruit perçant». On peut toutefois s'étonner que la plus grande partie du celtique continental et insulaire ait construit son nom du «tonnerre» (et de là celui d'une divinité cosmique susceptible d'être rapprochée de Jupiter) sur une métaphore dont seul le gaélique médiéval conserve une trace palpable; l'un des sens du vir. *torann* est, il est vrai, «vacarme de combat, *tumultus*». Seule l'épiclèse *Tanarus* de Chester serait le témoin de l'ancien nom hérité du «tonnerre», ce qui, en tout état de cause, peut s'expliquer par l'origine hispanique, et selon toute vraisemblance

(17) J. VENDRYES et succ., *Lex. étym. de l'irl. ancien*, T-26 (1978).

(18) Ainsi vbret. *en tan*, *dan* «sous», v gall. *quo tan*, corn. *yn dan*, etc. «en dessous de»: v. L. FLEURIOT, *Dict. des gloses en v. breton* (Paris, 1964), s. v.; *Lex. étym. de l'irl.* (n. 17), *ibidem*.

(19) *Lex. étym. de l'irl.*, T-97-98, sous *toirm*, *tairm*; DELAMARRE (n. 7), s. *Taranus* (bibliogr.).

celtibère, de l'officier commanditaire de l'inscription de Chester⁽²⁰⁾ : le celtibère, on le sait, n'a pas été atteint par toutes les innovations qui caractérisent le secteur plus « central » du celtique, gaulois et gaélique compris. Si *Tanaro-* « tonnant » est bien limité à la frange méridionale du celtique, sa ressemblance avec un type hydronymique *Ténera* / *Tenárra* appliqué à des cours d'eau d'allure lente et étirée, l'un au centre-est, l'autre au nord de la Gaule, n'avait sans doute rien de gênant et, en distinguant deux types lexicaux, l'explication proposée ici ne comporte, par suite, aucune contradiction.

Cette interprétation paraît, à la réflexion, préférable à celle qui a été présentée à la C. T. D. en mai 2009, et selon laquelle le nom *Tenera* de la Dendre serait issu d'un plus ancien **Temera*, rejoignant ainsi une série bien connue d'hydronymes celtiques signifiant « de couleur sombre », et représentée en Belgique par le *Demer* de Flandre, affluent dr. de la Dyle (908-915 [copie XIV^e s.] *Tameram* acc. sg.) et p.-ê. aussi par le toponyme *Temse* (Tamise) en amont d'Anvers (anc. *Tamisia*). On retrouve ce radical sur tout le domaine indo-européen, depuis l'Angleterre avec le nom de la Tamise (*Tamesis* chez César, plus tard *Tamesa* chez Tacite et Ptolémée), en passant par les *Tamarus* de Galice, du Devon, des Abruzzes, jusqu'à l'Inde aryenne avec les noms skr. *Tamasā* d'un affluent du Gange et *Tāmasī* d'une rivière non identifiée, eux-mêmes formes féminines de l'adj. *tamasá-* « sombre, obscur » (de *támas-* nt. « obscurité », cf. lat. *temere* anc. abl. « à l'aveuglette »)⁽²¹⁾. Faut-il rappeler que le concept est fréquent en hydronymie (cf. la *Doubie* du Hainaut occ., l'*Eau-Noire* de Couvin, etc.) ? Par ailleurs, cette famille i.-e. est représentée en celtique insulaire : cf. viril. *teim*, *tem* « sombre, gris », mbret. *teffal*, mod. *teñval* (< **temes-lo-*) « sombre », etc.⁽²²⁾.

Sans doute l'assimilation *t ... m > t ... n* dont témoigne le lat. *tenebrae* (< **temes-rā-*) est-elle propre à l'histoire de ce mot ; mais

⁽²⁰⁾ La ville d'où il déclare provenir, *Clunia*, auj. non loin d'Osma en Aragon, était située dans le pays des *Arevaci*, peuple celtibère du N.-E. de l'Espagne : voir les art. *Arevaci* et *Clunia* dans le *Kleine Pauly*, I (1964).

⁽²¹⁾ Voir MONIER-WILLIAMS, *A Sanskrit-English Dictionary*, resp. sous *tamasá-*, p. 438 g., et sous *tāmasa-*, p. 443 g. — La *Tāmasī* est citée une fois dans le *Mahābhārata*.

⁽²²⁾ VENDRYES, etc. (n. 17), T-48, sous *tem*.

la famille a été sujette à divers accidents ou déformations de caractère expressif : l'un, de même nature que dans *tenebrae*, dans le vha. *dinster* «sombre» à côté de *dëmar* «obscurité», auj. *Dämmerung* «crépuscule», un autre à l'initiale dans l'all. mod. *finster*; le nl. mod. *duister* de son côté témoigne d'une collision entre deux types, etc.⁽²³⁾ Je me suis même demandé si l'on ne pourrait pas, dans cette perspective, voir dans le nom de la Dendre l'action de l'adjectif lat. *tenera*, fém. sg. de *tener* cité plus haut, qui serait à comprendre «indolent»; car, pour avoir affecté à la fois la forme romane et la forme francique du nom (on aurait attendu autrement nl. **Dember*), l'accident aurait dû se produire dès l'époque romaine. L'«étymologie populaire», on le sait, ne recule pas devant les naïvetés : le nom du Célé, affluent du Lot en France, anc. *aqua Sileris*, est parfois écrit au Moyen Âge *celeris*, avec *c* comme s'il s'agissait du «rapide», alors que c'est dans la nature même des cours d'eau du Massif Central; l'une des formes anciennes du nom de la Chiers, affluent lorrain-ardennais de la Meuse, est en 947 *Charam* comme s'il s'agissait de la rivière qu'on «chérit» (lat. class. *cara*); etc.

L'inconvénient le plus sérieux de cette solution est qu'elle désolidarise la Dendre de ses cousines de Bresse et de Cisalpine malgré les invitations conjointes de l'homonymie et, pour une part au moins, de la géographie. Elle revient en outre à supposer l'existence dans l'ancienne *Belgica* de plusieurs rivières appelées *Temero-*, *-rā*, affluentes de l'Escaut mais appartenant à des systèmes indépendants, sans parler d'une **Tamisia* (Temse) dont la relation avec un nom pré-germanique de l'Escaut ne saurait être exclue. Sans doute, on connaît p. ex. dans le bassin moyen de la Meuse plusieurs *Ho(u)youx*, sans parler de la *Houille*, du *Hileau*, voire de *Houyet*; mais il s'agit de petits cours d'eau non navigables, traversant des régions très peu peuplées, et dont la connaissance n'a jamais été que régionale, voire locale. Or, l'organisation romaine de la Gaule Belgique pouvait-elle s'accommoder de deux ou trois rivières partiellement navigables et portant des noms identiques ?

⁽²³⁾ Cf. p. ex. la notice de J. DE VRIES et P.L.M. TUMMERS, *Etym. woordenboek* (Utrecht et Anvers, 1979), s. v.

En résumé, deux hypothèses sont susceptibles de rendre compte du nom de la Dendre :

1° on rapproche celui de la *Tenarre* de Bresse, considérant la quasi-homonymie et des traits géographiques communs; les deux noms se rattachent à la rac. i.-e. **ten-* «(s')étendre, (s')épandre», dont le celtique historique conserve des représentants; l'épithète du Jupiter celto-romain *Tanarus* est dès lors exclue de cette perspective comme appartenant à la rac. *(*s*)*ten-* «retentir, tonner» à la base du type germ. **pun(a)ra-* auquel elle est identique par la forme;

2° le nom *Tenera* de la Dendre serait pour **Temera* «la sombre», comme le *Demer* de Flandre (lui aussi dans le bassin de l'Escaut), par un accident dont les noms pour «sombre, ténèbres» offrent des exemples en latin (*tenebrae* en face de *temere* «à l'aveuglette») et surtout en germanique (vha. *dinster*, all. *finster*, nl. *duister*); cet accident, commun à la forme germ. (*Dender*) et à la forme romane (*Tenre*) serait donc survenu à l'époque belgo-romaine, peut-être par «étymologie populaire» sous l'attraction du lat. *tener*, fém. *tenera*.

Dans l'un et l'autre cas, la situation du *Tánaro* piémontais (avec degré vocalique réduit) demeure ambiguë en raison de son caractère de cours d'eau mixte, d'abord torrent alpin né à 2000 m. — et par là susceptible d'être le «grondant» comme Jupiter *Tanaros* est le «tonitrnant» —, ensuite et sur une longue distance rivière de plaine s'écoulant vers le Pô par d'innombrables méandres — et donc susceptible de faire groupe, comme étant «la rivière étirée» ou «épandue», avec la **Ténerā*- hainuyère et flamande et la **Tenárřā* bressane.

Dans un ordre de recherches aussi conjectural que l'hydronymie, il faut parfois savoir, sinon ignorer, du moins ne pas choisir. Le cas du nom de la Dendre semble à cet égard exemplaire. Du moins convenait-il de circonscrire exactement le problème, en attendant qu'une découverte épigraphique ou archivistique vienne faire pencher la balance vers l'un des côtés indiqués ici.

3. Les rieux du *Gard* et de l'*Arcadie* dans l'entité de Belœil

Le premier évoque le Languedoc et le célèbre aqueduc romain de Nîmes, le second la Grèce pastorale redevenue si à la mode aux XVII^e-XVIII^e siècles. Ce ne sont pourtant pas des cours d'eau plus ou moins artificiels aménagés dans le domaine de Belœil (Ht, Ath) par un prince humaniste, mais deux réels et très modestes affluents de la Verne dite «de Basècles», laquelle rejoint une autre branche homonyme pour se fondre avec l'Escaut (r. dr.) à Flines-lès-Mortagne (F, N). Le rieu si joliment affublé du nom de l'*Arcadie* (depuis 1672 jusqu'à 1918), et appelé auj. le rieu de *Thumaide*⁽²⁴⁾, n'est autre que celui de la *Cadie*, dénomination qui elle-même ne manque d'ailleurs pas de noblesse puisque c'est celle d'un fief que possédait Blaton aux confins de Thumaide et de Wadelincourt, et connu depuis le XV^e siècle. Quant au rieu du *Gard* (appelé aussi rieu *Wacheul*), qui sépare cette dernière localité de Basècles, j'ai proposé devant la Commission de toponymie et dialectologie, en mai 2009 (voir les procès-verbaux dans ce vol.), d'y reconnaître le vieux terme picard pour «jardin», de même qu'on a dans tout le Hainaut, par un semblable «picardisme», des rieux du *Gau* ou des *Gaux*, ou simplement *les Gaux*, c'est-à-dire «les Bois» (germ. anc. **walpu-*), avec une nuance de sens qui me permettait de conclure «il est permis de se demander si le rieu du *Gard* n'aurait pas une signification plus spécifique (propriété seigneuriale par exemple)».

Une lettre d'un érudit de la région, M. Alain Defernez, reçue depuis lors (30 juin), est venue corroborer mon hypothèse; les précisions topographiques qu'elle m'apporte m'en suggèrent une autre sur l'origine et la signification de nom de *Cadie*, resté non élucidé jusqu'ici, semble-t-il. Car les deux noms, attachés à une même réalité historique, apparaissent complémentaires, ou du moins liés l'un à l'autre de quelque manière.

1° Le nom de *Cadie* (fief, cense, ruisseau, vivier, etc.) est mentionné pour les premières fois en 1461 et en 1493 : «le pire qui va à la *Cadie*» : il est question en 1556 de la «ferme», puis en

(24) J. GORLIA, *Dict. hist. et géogr. des communes du Ht* (Mons, 1940), pp. 21-23.

1587 du «seigneur de la *Cadie*»; en 1615 du «seigneur d'*Elcadie*»; en 1632 (hydr.) du «rieu del *Cadie*» appellation patoisante; en 1672 (top.) du «seigneur d'*Arcadie*»; en 1710 de la «dame d'*Alcadie*»; de 1772 jusqu'à 1918 à nouveau du «rieu de l'*Arcadie*»⁽²⁵⁾

2° L'appellation *rieu du Gard* n'apparaît pas dans les archives avant le XIX^e siècle; mais Vander Maelen (1833) connaît à Wadelincourt, où ce cours d'eau prend naissance, des «fontaines» et un «rieux du *Gard*», dénominations qu'il donne pour traditionnelles, sans référence à celle de *rieu Wacheul*; cette dernière, connue il est vrai depuis le milieu du XV^e siècle (1450 *Wauchœl*, 1645 *Waçoœulx*, 1670 *Wacheul*), est celui d'une famille de Blaton, propriétaire de biens à Wadelincourt et Péruwelz, et non l'appellatif correspondant à l'a.fr. *gaçueil* «marais»: interprétation à laquelle s'oppose la géographie, écrit l'historien qualifié de cette région, l'abbé J. Gorlia, pour qui «la vallée de ce ruisseau, au fond d'une fosse allongée, ... n'a aucunement et n'a jamais pu avoir l'aspect d'un marais»; le même auteur observe qu'on aurait dit dans ce cas «rieu du *wacheul*». En outre, le mot *gard*, remplacé aujourd'hui par le type *gardin* comme en français *jardin* a supplanté *jart*, *gartage*, etc., est ancien et trop marqué dialectalement pour être entré dans une locution créée il y a seulement cent-cinquante ou deux cents ans⁽²⁶⁾. Comme il arrive fréquemment pour les cours d'eau n'ayant qu'une signification locale et dont on ne se représentait mal l'unité, les deux dénominations «du *gard* = du *jardin*» et «de *Wacheul*» ont pu coexister et désigner des segments différents; elles ne seraient ainsi nullement contradictoires.

Or, les rieux du *Gard* et de la *Cadie*, m'apprend mon correspondant, se trouvaient borner la partie la plus importante du fief de la *Cadie*, le premier du côté de Basècles, le second du côté de Thumaide: l'un comme l'autre bornaient le fief ou y étaient en partie inclus. D'autre part, une dénomination «ruisseau du

⁽²⁵⁾ J. GORLIA, *Hist. de Wadelincourt* (Fontaine-l'Évêque, 1935), pp. 23-24 et 82 et s.; ID., *Dict.* cité ci-dessus, p. 21. Les documents montrent que nom de *Cadie*, *Arcadie* désignant le ruisseau était en désuétude dès 1790.

⁽²⁶⁾ Voir le *FEW*³, XVI, 18 b (1959).

jardin» est trop banale pour avoir un sens par elle-même. Si l'on examine les hydronymes fondés sur un concept analogue, on s'aperçoit qu'ils sont souvent accompagnés d'un déterminant (n. d'un riverain ou propriétaire) : ainsi le *Maimpré* d'Heppignies (Ht, Ch), le « ruisseau du *Préfeuille* » d'Élouges (Mons), le « rieu de *Ronsart* » de Wodecq (Ath), etc. Une expression comme le « (chemin du) *Ry du Jardin* » à Somme-Leuze (Na, D) ne désignait sans doute pas un jardin quelconque, mais plutôt une propriété connue, distincte des autres, comme celle d'un notable ou d'un seigneur ; à Walcourt (Na, Ph), le *Jardinet* qui a donné son nom à l'ancienne abbaye devait aussi être un espace particulier, connu des habitants. De même pour le *Gard*, soit qu'il ait bordé d'un côté une propriété Wacheul, soit que là où il portait ce nom il ait fait référence aux terres cultivées de la Cadie, ou même à la proximité de la *cense* elle-même⁽²⁷⁾. De toute manière il s'agissait de terres propres à la culture.

Il en allait sans doute différemment de l'ensemble du domaine, du moins à l'origine. Ne serait-ce pas à sa partie amendée, cultivable, que *Gard* ferait spécialement référence, par opposition à des terres de pâture ou en friche ? La plaine traversée par les ruisseaux de la Verne et de la Cadie était marécageuse ; entre ces deux cours d'eau s'étendait le *Biez*, m'écrivit en substance M. Defernez : en fait, un marais d'env. 5 ha., boisé dans le premier quart du xx^e siècle seulement ; cf. à Wadelincourt la « rue du *Biez* » ; au même type d'environnement fait référence le fief voisin du *Morbais* (1474) ou *Marbais* (1569) à Thumaide, c. à-d. « ruisseau du marais ».

Dès lors vient à l'esprit une interprétation possible de ce nom de *Cadie*, que le dialecte n'explique pas : il s'agirait d'un dérivé ou composé germanique de l'adjectif moyen nl. *quaet*, *quât*, mod. *kwaad*, de sens général « mauvais », fréquent en toponymie où il qualifie toutes formes d'environnement ingrat, stérile, ou médiocre comme dans *Kwaad-mechelen* (Lb, Hasselt) par opposition à *Maas-mechelen*, *Quaëd-ypre* (F, Nord) « mauvaise

⁽²⁷⁾ On sait que le sens étymologique de *gard* en germanique est « enclos », évoluant vers « propriété agricole, cour, ferme, (all.) Hof », encore sensible en angl. dans *yard*, tandis que *garden*, qui désigne comme en français un « espace planté et fleuri attenant à une habitation » est emprunté aux parlers normanno-picards.

Ypres», ou dans les hydronymes du type *Kwaad-beek* ⁽²⁸⁾ : ceci, bien que ces sens matériels apparaissent beaucoup plus rarement dans les textes que les sens de caractère moral ⁽²⁹⁾. L'élément final pourrait être le substantif *ij* (anc. *y*) qui, forme métonymique de *aa* < *aha*, got. *ahva* «eau vive» (cf. vfrison *â, ê*, mod. *ee, ie*, vngl. *ea*), apparaît dans l'hydronymie néerlandaise où il désigne e. a. un milieu où l'eau est stagnante, en voie de «poldérisation» (*inpoldering*) ⁽³⁰⁾. Le mnl. a aussi possédé un dérivé *quadie* «*kwaadheid*» au sens moral ⁽³¹⁾, mais dont il serait intéressant de vérifier d'éventuels emplois métaphoriques, populaires, en toponymie ou en topographie, p. ex. sous la forme collective *quadiën*. Le dérivé *kwaadheid* (anc. *quaetheit*), qui a pris sa place dans la langue moderne, a parfois le sens de «*bezwaarlijkheid, gevaarlijkheid*» ⁽³²⁾ qui pourrait expliquer, surtout dans un emprunt, facilement dépréciatif, son application à un terrain ingrat comme paraît l'avoir été la *Cadie* au Moyen Âge. Il serait aussi à propos, peut-être, d'examiner la relation possible avec *quadiën* (parfois écrit et évidemment prononcé *quaeyen*) du substantif est-wallon *coyé* (à *coyé*) ⁽³³⁾, qui à Lierneux (Lg, Ve) p. ex. est attesté depuis le XVI^e siècle et s'applique à des «terres et bois en pente», au bas desquels coule le ruisseau dit *ruhê d'coyé*, mais aussi à d'autres terrains, comme les *pranjeleûs* «terrains de repos pour le bétail», sans doute impropres à la culture : le [o] aurait-il rendu le [a:] du moyen néerlandais ? Je laisse à de plus compétents le soin d'en décider.

Jean LOICQ

⁽²⁸⁾ Voir e. a. M. SCHÖNFELD, *Nederl. waternamen* (Bruxelles, 1955), p. 140, et les *Orig.* de CARNOY, s. ces noms.

⁽²⁹⁾ Voir le *Wb. der Nederl. taal*, sous *kwaad, kwaadheid*.

⁽³⁰⁾ *Ibid.*, VI (1912), s. *Ij*, col. 1395 : «Water, tot aan zijn afsluiting en gedeeltelijke inpoldering».

⁽³¹⁾ VERWIJJS-VERDAM, *Middelmederl. Wb.*, VI (1907), s. *quadie*, col. 802 sv.

⁽³²⁾ *Wb. der Nederl. taal*, VIII, 1 (1916), col. 657.

⁽³³⁾ Voir Ch. GASPARD, *Les l.-d. de la c^{ne} de Fosse* [près Stavelot] (Mém. C. T. D., 7; Bruxelles, 1955), pp. 151-153; L. REMACLE, *Top. de Lierneux* (*ibid.*, 16; Liège, 1990), p. 37.